

## SUR LE PURGATOIRE

LETTER A M. L'ABBE XXX.

MONSIEUR L'ABBÉ,

On aime à se renseigner sur les lieux où il faudra probablement séjourner, et en vous faisant parler du purgatoire, je suis bien sûre d'intéresser nos lecteurs.

Nous passons, et même nous passons vite.

C'est incontestable.

Et il est clair que nous allons bientôt tomber dans l'*au-delà*, comme on dit en langage fin de siècle.

Malgré ce que nous savons de nous-mêmes et de la redoutable justice de Dieu, tous, nous espérons parvenir au salut : *L'Espérance, douce sœur de la Foi*, comme disait Catherine de Sienne, *met dans la volonté le poids du Sang*.

Cui, grâce au Sang rédempteur, nous avons la confiance d'arriver un jour au ciel. Mais cette incompréhensible et adorable pureté de Dieu, qui pourra en approcher au sortir de ce monde où tout est souillé ?

Sur le purgatoire, l'Eglise, si je ne me trompe, n'a jamais rien défini que ces deux points :

1o Il y a un purgatoire.

2o Les âmes qui y souffrent peuvent être secourues par les suffrages des fidèles qui sont sur la terre.

Voilà ce qui est de foi.

Mais la théologie doit avoir une opinion sur bien des questions libres qui se rattachent à ces deux dogmes. Permettez que je vous en pose quelques-unes.

1o Le purgatoire est-il un état ou un lieu ?

2o Si c'est un lieu, où est-il ? dans le voisinage du ciel ou dans le voisinage de l'enfer ?... Est-ce un lieu unique ? est-il parfois relié aux endroits où le péché a été commis ?

3o Quelle est la nature des peines ?

4o La moindre de ces peines est-elle plus grande que toutes les peines de cette vie ?